

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie - Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : Secondaire (ordinaire et spécialisé)

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- 2017-2018

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mots-clés :

Appel à projets – Sciences – Espace - Esero

Destinataires de la circulaire

- À Madame la Ministre chargée de l'Éducation ;
- À Madame la Ministre-Présidente, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- Au Collège provincial ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Échevin-e-s de l'Instruction publique ;
- Aux Chefs d'établissement des écoles organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'enseignement ordinaire et/ou spécialisé, secondaire, de plein exercice et/ou en alternance.

Pour information :

- Aux membres du Service général de l'Inspection de l'enseignement ordinaire et/ou spécialisé secondaire, de plein exercice et/ou en alternance et/ou des CPMS ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, d'enseignement ordinaire et/ou spécialisé, maternel et/ou primaire et/ou fondamental et/ou secondaire, de plein exercice et/ou en alternance ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs ;
- Aux Fédérations d'associations de parents.

Signataire

Ministre / Administration : Administration générale de l'Enseignement
Direction générale de l'Enseignement obligatoire –
Lise-Anne HANSE – Directrice générale

Personnes de contact

Service ou Association : DGEO – Direction d'Appui – Service des Affaires générales et intergouvernementales

Nom et prénom	Téléphone	Email
Lamberts Alain-Yves	02/690.84.74	Alain-yves.lamberts@cfwb.be
Fouarge Géraldine	02/690.84.46	geraldine.fouarge@cfwb.be

Service ou Association : ESERO

Nom et prénom	Téléphone	Email
Cornet Denis	02/474/70/66	denis.cornet@planetarium.be

Appel à candidature 2017-2018 - Développer des activités dans des domaines qui touchent aux sciences dans les écoles secondaires

Madame, Monsieur,

La Direction générale de l'Enseignement obligatoire (DGEO) en collaboration avec l'ESA - par l'intermédiaire de son bureau ESERO¹ en Belgique - a décidé de poursuivre son soutien dans la mise en place d'un appel à candidatures visant à promouvoir et valoriser les initiatives de sensibilisation aux sciences et aux techniques dans les écoles secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette initiative s'insère dans la dynamique du projet « Espace et Enseignement » (www.enseignement.be/sciences-espace) développé depuis 2007 dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence Spatiale Européenne (ESA), la Direction générale de l'Enseignement obligatoire et l'Inspection.

Pour les écoles qui souhaitent s'engager dans ce projet, celui-ci doit se développer impérativement durant l'année scolaire 2017-2018. Un appel à candidature est donc lancé et les projets doivent être rentrés au plus tard le 07 juillet 2017.

Je vous invite à présent à prendre connaissance des modalités pratiques de l'appel à candidature.

1. Cadre

1.1 OBJECTIFS DU PROJET

La mise en place du projet « Espace et Enseignement » au sein de l'école poursuit principalement les **objectifs suivants** :

- faire découvrir des sciences et des techniques vivantes et attrayantes, liées autant que possible au spatial, par des activités porteuses de sens et accessibles aux élèves;
- favoriser au sein des établissements scolaires l'organisation d'activités techniques et scientifiques fondées sur une démarche d'investigation ;
- favoriser l'autonomie des élèves et encourager la coopération entre des approches différentes ;
- renforcer les liens entre le milieu de vie et l'école ;
- développer des synergies entre toutes les écoles impliquées en s'appuyant sur des bases communes, notamment celles liées à l'Agence spatiale européenne (ESA), à travers son bureau éducatif (ESERO).

1.2 DÉFINITION D'UNE CANDIDATURE

¹ European Space Education Ressource Office.

Par candidature, il faut entendre « un ensemble cohérent d'activités et d'actions à entreprendre dans le but :

- de réaliser des activités techniques et scientifiques fondées sur une démarche d'investigation ;
- d'aboutir au moins à une action ou réalisation concrète sur un thème lié à l'espace ».

Les candidatures peuvent concerner toute l'école, un degré, une classe, un groupe de volontaires, une option particulière, ...

1.3 CONDITIONS À RESPECTER

L'appel à candidature et ses activités devront nécessairement :

- amener les élèves à acquérir des compétences dans le domaine des sciences et des techniques;
- répondre aux prescrits légaux et être en adéquation avec les projets éducatif et pédagogique ;
- inscrire le projet dans le projet d'établissement ;
- être soutenu par la Direction de l'établissement, voire le Pouvoir organisateur ;
- développer la dynamique de l'espace tout en en assurant les liens avec les référentiels de compétences terminales et/ou socles de compétence ;
- faire l'objet d'autoévaluations à intervalles réguliers ;
- dans la mesure du possible, tenir compte du contexte spécifique ou local de l'école : lien avec le public des élèves, le quartier, la dynamique de l'école.

2. Qui peut introduire une candidature ?

2.1 GÉNÉRALITÉS

Cet appel à candidature est ouvert aux établissements scolaires de l'enseignement secondaire ordinaire (général, technique et professionnel) et spécialisé (toutes les formes) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous réseaux confondus.

2.2 MODALITÉS DE PARTICIPATION

La candidature doit être introduite par le chef d'établissement ou le Pouvoir organisateur concerné via le formulaire en annexe et envoyée par l'intermédiaire de l'adresse mail administrative de l'établissement ou du Pouvoir organisateur à espace.enseignement@cfwb.be pour le **07 juillet 2017 au plus tard**.

3. Ressources et suivi du projet

Chaque école engagée dans le cadre du projet « Espace et Enseignement » pourra bénéficier d'un soutien à plusieurs niveaux :

3.1 **APPUI DU BUREAU BELGE ESERO** (www.esero.be)

- **soutien du bureau ESERO** dans le cadre du projet « Espace et Enseignement » ;
- bureau de **contact** pour les thématiques liées à **l'espace** ;
- mise à disposition de **matériel pédagogique** de l'Agence spatiale européenne (ESA) et du projet « Espace et Enseignement » ;
- **visites sur le terrain** à la demande des établissements scolaires ;
- **mise en réseau** entre partenaires et mise en contact, en fonction des demandes, avec des personnes ressources ou institutions (ESA², Planétarium de l'Observatoire royal de Belgique, Observatoire royal de Belgique, experts universitaires, etc.) ;
- **soutien administratif ponctuel** et ciblé pour des demandes émanant d'écoles ;
- possibilité de participation à des **projets spécifiques ESERO** : Asgard³, CanSat⁴, ALSVIN⁵, ...
- **conférences** de Dirk FRIMOUT, de scientifiques de l'ESA ou d'astronautes de l'ESA (très ponctuels mais faisables).

3.2 **FORMATIONS CIBLÉES**

- des formations spécifiques aux besoins exprimés par les écoles secondaires seront proposées par le bureau ESERO (ex. : les formations ARDUINO) ;

3.3 **APPUI DE PERSONNES RESSOURCES**

- **conseillers pédagogiques des différents réseaux d'enseignement**
En fonction des demandes, des conseillers pédagogiques pourront accompagner les équipes éducatives dans la mise en œuvre de leur projet scientifique.
- **comité de suivi**
Un Comité de suivi sera constitué par la DGEO et réalisera une évaluation régulière de la démarche des écoles. Un avis sera communiqué à l'équipe éducative, au terme de l'année scolaire, afin de l'aider dans sa dynamique.

3.4 **SOUTIEN FINANCIER**

Dans la mesure des moyens disponibles, un soutien financier sera accordé aux écoles qui répondent le mieux aux critères et indicateurs précisés au point 4.

Les subsides octroyés seront nécessairement liquidés sur les comptes bancaires des établissements scolaires ou des Pouvoirs organisateurs.

² European Space Agency.

³ Expérience employant un ballon atmosphérique ASGARD.

⁴ La plate-forme en ligne CanSats en Europe vise à fournir des informations sur les activités liées à CanSat en Europe, en particulier les compétitions européennes CanSat.

⁵ Mise en réseau de cinq écoles bruxelloises pour la création d'une maquette 1/144 de l'ISS, sous le patronage de M. Dirk FRIMOUT et le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'achat de cinq imprimantes 3D.

L'accès à un soutien financier n'est pas une condition de participation au projet « Espace et Enseignement ».

4. Critères de sélection et indicateurs

Lors de la sélection des candidatures, le jury sera attentif aux éléments suivants :

4.1 CANDIDATURE

- choix de la thématique permettant d'entrer dans le projet et de le développer ;
- définition des besoins de l'équipe ;
- réalisation d'activités techniques et scientifiques fondées sur une démarche d'investigation ;
- finalisation du projet par une action concrète porteuse de sens.

4.2 PERTINENCE DE LA CANDIDATURE

- prise en compte du développement de compétences dans le domaine des sciences et des techniques ;
- référence explicite aux projets éducatif et pédagogique ;
- inscription de la dynamique scientifique dans le projet d'établissement ;
- implication de la Direction de l'établissement dans le projet ;
- sens du projet par rapport au contexte spécifique ou local : lien avec le public des élèves, le quartier, la dynamique de l'école ;
- participation à une journée de formation ;
- ancrage avec les thèmes des référentiels de compétences terminales et/ou des socles de compétences.

4.3 COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Les compétences développées seront en lien avec les référentiels de compétences terminales et/ou les socles de compétences.

4.4 ACCÈS À UN SOUTIEN FINANCIER

Les dépenses introduites devront nécessairement concerner :

- l'acquisition de matériel pédagogique à caractère scientifique ;
- le financement de visites à caractère scientifique ;
- le financement d'animations à caractère scientifique ;
- la pérennité du matériel acquis.

Le matériel, les visites et les animations devront servir de catalyseur à la dynamique scientifique.

Aux demandes similaires, une priorité sera accordée aux écoles n'ayant pas encore bénéficié de soutien financier dans le cadre du projet « Espace et enseignement ».

5. Procédure de sélection

Un **jury** sera mis en place et présidé par la DGEO. Il sera **composé** :

- d'un-e inspecteur-trice de l'Enseignement secondaire ordinaire (DI et DS) et/ou ;
- d'un-e inspecteur-trice de l'Enseignement secondaire spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- d'un-e représentant-e de l'ESERO ;
- d'un-e représentant-e du corps académique ;
- d'un-e représentant-e de chaque organe de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs.

Les étapes de cette procédure seront les suivantes :

1° Le jury recevra les **candidatures au plus tard pour le 07 juillet 2017**, la date de validation du courriel faisant foi.

L'ESERO se tient à la disposition des équipes éducatives en cas de besoin (élaboration du projet, mise en œuvre, ...) : 02/474.70.66 - denis.cornet@planetarium.be.

2° Le jury vérifiera en priorité l'adéquation de la candidature avec les critères tels que définis dans le présent appel à candidature.

3° Le jury communiquera les **résultats** de la sélection à partir du vendredi 29 septembre 2017.

En vous remerciant de votre intérêt.

Pour la Directrice générale absente,
La Directrice générale adjointe

Anne HELLEMANS